

CONSEIL D'ECOLE

PROCÈS-VERBAL

REUNION du .Vendredi 17 juin 2022

ECOLE maternelle
 élémentaire
 primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van boxtel	Adjointe	x	
Pour les représentants de l'école				
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Robache	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Huet	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Wiar	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Alizar	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire		X excusée
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Quenet	Parent d'élève élu suppléant	x	
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS		X excusée
Mme	Bongrand	Enseignante MS-GS		x
Mme	Bekkaoui	Enseignante MS- GS	x	
Mme	Leroy	Enseignante GS	x	
Mme	Robache	Enseignante CP		x
Mme	Lemaire	Enseignante CE1	x	
Mme	Anciaux	Enseignante CE2	x	
Mme	Guilbert	Enseignante CE2- CM1	x	
Mme	Tallon	Enseignante CM2	x	
Mme	Roussel	Atsem	x	
Mme	Simonini	Atsem	x	

Procès-verbal établi le .17 juin 2022

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme ANCIAUX

Le secrétaire de séance

Nom : Mme Leroy

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 18h30 - heure de fin de séance : 20h00 Secrétaire de séance : Mme BODSON

Questions des parents d'élèves : aucune,

Un point a été rajouté à l'ordre du jour : modalité de vote pour les élections des parents d'élèves 2022-2023

▪ **Remarque sur le deuxième conseil d'école :**

Monsieur le Maire précise qu'à la demande de l'inspecteur, il n'y a plus que deux membres du conseil municipal au conseil d'école : le maire et la 1ère adjointe en charge de l'école.

▪ **Modalité de vote pour les élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023**

L'article 5 de la loi Rilhac disposant que l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école est entré en vigueur le 23 décembre 2021. Mr Quenet s'interroge sur la fonctionnalité de l'application pour le vote en ligne et demande si cela est possible de réaliser le vote de manière hybride la première année.

▪ **Point sur educonnect:**

Maintenant vous avez accès aux livrets scolaires de votre enfant du CP au CM2.

De ce fait, le livret du 2ème semestre 2022 ne sera pas imprimé sauf si vous en faites la demande.

J'ai envoyé via l'Ent One et par mail la démarche à suivre pour se connecter.

Si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à me contacter par mail et je pourrais vous donner des identifiants provisoires.

Les livrets du 2ème semestre seront mis en ligne dans la semaine du 27 juin 2022.

Pour les parents qui ont déjà des enfants au collège, vous avez déjà accès aux livrets de votre enfant si vous avez renseigné sa date de naissance lors de l'activation sur Educonnect.

▪ **Point sur les sorties scolaires**

PS et MS/GS : les élèves ont été à la ferme de Richemont à la chapelle Saint-Pierre. La sortie s'est bien déroulée. Les enfants ont pu entrer dans les enclos de tous les animaux, voir la fabrication du jus de pomme et se promener en calèche.

GS/CP et CP : les élèves ont été au parc des félins à Lumigny. La sortie s'est bien déroulée et les enfants étaient très contents.

CE2 et CE2/CM1: les élèves ont été à la cité des sciences, ils ont pu voir les différentes expositions permanentes puis ils ont profité de la cité des enfants. Les élèves ont pu manipuler toute la journée.

CE1 et CM2 : les élèves ont été à la cité des sciences, ils ont pu voir les différentes expositions permanentes puis ils ont visité l'argonaute et profité de la cité des enfants. Les élèves ont pu manipuler toute la journée.

Les enseignants remercient les parents accompagnateurs.

▪ **Effectifs de l'école pour la rentrée 2021-2022 et répartitions**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
24	24	15	28	23	25	33	17

Soit un total de 187 élèves donc 23.37 en moyenne donc pas de fermeture mais une baisse d'effectif.

Donc la répartition des classes peut être

PS	MS	GS/CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1/CM2
Mme Schinkler	Mme Bongrand	Mme Leroy	Mme Robache	Mme Lemaire	Mme Anciaux	Mme Guilbert	Mme Tallon
24	24	15+6	22	23	26	24	7+17
		21					24

Le changement de classe sera fait en milieu d'année. Mme Guilbert prendra la classe de Mme Anciaux et Mme Anciaux ira dans le nouveau bâtiment. De ce fait, il faut meubler cette classe puisque l'Algeco et le mobilier qui est à l'intérieur appartiennent à la société de location. Un Vidéoprojecteur interactif et un tableau blanc numérique seront achetés pour les deux nouvelles classes.

▪ **Accueil des futurs PS**

Depuis deux ans, nous accueillons avec Mme Schinkler les futurs PS à 17h soit le mardi 28 juin ou le jeudi 30 juin 2022. Comme cela, ils visitent l'école et peuvent rencontrer la maitresse et l'Atsem. De plus, un livret d'accueil numérique leur ai envoyé via l'Ent One afin de leur permettre d'avoir toutes les informations nécessaires à une bonne rentrée. Il ne faut pas qu'il oublie de contacter l'ILEP pour une éventuelle inscription à la cantine et d'envoyer une photo d'identité à la maitresse.

▪ **Budgets alloués par la municipalité**

Nous avons fait une première commande pour bénéficier des tarifs préférentiels.

Nous commanderons les livres et les fournitures qui n'étaient pas en promo au mois de juin.

De plus, nous souhaiterions que la classe de Mme Lemaire ait un écran numérique. Actuellement, nous nous le prêtons. Mme Schinkler souhaiterait des tablettes.

Nous avons 50 euros par enfant. Sur ce budget, nous retirons la moitié du montant de l'entretien d'un photocopieur l'autre est pris en charge intégralement par la mairie. Nous enlevons aussi le montant des photocopies supplémentaires faites sur ce photocopieur ce qui revient à peu près à 250 euros

La mairie paie aussi les bus pour els sorties scolaires et le bus pour que les CM2 visitent le collège.

L'estrade a été réservée et payée par la mairie.

▪ **Liste des fournitures scolaires demandée aux parents**

L'inspection académique a demandé de présenter la liste de fournitures que nous demandons aux parents.

Une trousse complète (stylos, crayons à papier, gommes, taille-crayons, ciseaux, colles, feutres à ardoise), Crayons de couleur, feutres, règle, ardoise, équerre, compas, mouchoirs, gobelets, et suivant les classes classeur ou porte-vues, feuillets mobiles en plusieurs exemplaires à fournir tout au long de l'année.

Elles seront mises sur l'Ent One et seront par niveau de classe.

▪ **Le point sur la coopérative**

Chaque classe a dépensé de l'argent afin d'acheter des livres, du matériel spécifique pour leur classe. Il reste 4075 euros sur la coopérative.

Les sorties de CE1,CE2, CE2-CM1 et CM2 ont été gratuites. Pour les PS/MS une participation de 4 euros a été demandées et pour les GS/CP une participation de 3 euros a été demandées.

- **La bibliothèque**

2 bénévoles se sont occupées de la bibliothèque. Je tiens à remercier Mme Hauviller, très agréable et bienveillante avec les enfants, pour l'aide qu'elle nous a apportée afin de continuer à faire vivre la bibliothèque malgré le protocole et la piscine qui nous accueille.

Cette année nous y allons tous les lundis l'an prochain ce sera le jeudi.

- **Travaux pendant les vacances**

Hormis la clôture de l'école qui doit être refaite.

Les portes de maternelle ne sont pas étanches et le froid passe ainsi que la tonde de la pelouse : Des bas de porte pourraient résoudre le problème.

En maternelle, il fait très chaud : un film sur les fenêtres serait le bienvenu.

Dans la classe de Mme Tallon, une fenêtre ne s'ouvre plus correctement depuis plusieurs années et la peinture a 20 ans.

- **Questions des représentants des parents d'élèves**

aucune